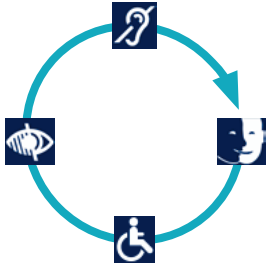




# Accessibilité de l'établissement



**Bienvenue** à la Maison des associations et à la Maison de l'oratoire : salle Paul Durand, bureaux d'associations, secours catholique. Expositions à l'oratoire

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui

non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui

non



## Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



## Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

oui  non

→ Le personnel connaît le matériel

oui  non



**Contact :** 04.75.08.90.51 - [mairie@ville-tain.com](mailto:mairie@ville-tain.com)



## Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 212 603 476 00012

Adresse : 2, avenue du Président Roosevelt - 26600 Tain l'Hermitage



# Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. L'accès aux étages de ces bâtiments se fait uniquement par escalier. Absence d'ascenseur.

Des réunions ou manifestations peuvent être déplacées dans des locaux accessibles de plain pied



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



2. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non



3. ....  
.....



Ce service sera accessible le : .....



Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation)



Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

oui  non